



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 27 septembre 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 34  
Nombre de procurations : 01  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 21 septembre 2021  
Date de publication : 04 octobre 2021

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane  
CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme  
Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M.  
Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M.  
Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel  
REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M.  
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie  
JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine  
DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire  
BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme  
Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme  
Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER

**Référence**

21.27.09.95

**Commission**

Aménagement et Urbanisme

**Objet**

Concours des maisons et  
balcons fleuris - Attribution  
des prix

**Secrétaire de séance**

Mme Catherine DEMORTIER

**Rapporteur**

Mme Catherine NONNOTTE-  
BOUTON

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

Mme Isabelle MANGIN à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
M. Alexandre DOUZENEL à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM  
21.27.09.88)

**Conseillers-ères absents-es non représentés :**

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 21.27.09.80)

Dans le cadre du concours des maisons et balcons fleuris 2021, le jury communal a visité, le 13 juillet 2021, sans prévenir préalablement les 41 personnes inscrites, les habitations des concurrents participant dans les diverses catégories prévues par le règlement.

Le jury communal a arrêté son classement par catégorie et propose d'attribuer aux lauréats les bons d'achat comme suit :

	Classement	Montant du prix
1 <sup>ère</sup> Catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue	1 <sup>er</sup>	150 €
	2 <sup>ème</sup>	125 €
	3 <sup>ème</sup>	100 €
	4 <sup>ème</sup>	75 €
	5 <sup>ème</sup>	75 €
2 <sup>ème</sup> Catégorie : Décor floral sur la voie publique	1 <sup>er</sup>	50 €
	2 <sup>ème</sup>	50 €
3 <sup>ème</sup> Catégorie : Balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue	1 <sup>er</sup>	100 €
	2 <sup>ème</sup> ex-aequo	100 €
	2 <sup>ème</sup> ex-aequo	100 €
	3 <sup>ème</sup>	75 €
	4 <sup>ème</sup>	75 €
4 <sup>ème</sup> Catégorie : Fenêtres ou murs	1 <sup>er</sup>	75 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 200 €</b>

Les concurrents ayant gagné le 1<sup>er</sup> prix, toutes catégories confondues en 2020 sont classés hors concours en 2021, mais peuvent concourir pour le prix d'honneur. Le lauréat se verra remettre une coupe fleurie.

Lors de la remise des prix, tous les candidats se verront remettre : une coupe fleurie pour les lauréats 1<sup>er</sup> de leur catégorie, une plante pour les lauréats de la 2<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> place de leur catégorie et une petite composition de fleurs coupées pour les autres candidats pour un budget maximum de 750 €.

Vu l'avis favorable de la Commission « Urbanisme et Habitat » du 23 septembre 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE** le versement aux lauréats des prix indiqués ci-dessus pour un montant total de 1 200 € sous forme de chèques K'Dole,
- **DÉCIDE** la remise de compositions florales pour un budget maximum de 750 €.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle AAT, Service Urbanisme et Habitat
- Office de Commerce

Fait à Dole, le 27 septembre 2021.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNON

